

Clayes de l'info

Janvier 2026



Bonne
année
2026



**Panneau
Pocket**
Informations en temps réel

INFORMATIONS
COMMUNALES



www.clayes.fr



Clayes

Le mot du Maire

Clayes compte désormais 977 habitants, selon la dernière estimation de l'INSEE au 1^{er} janvier 2023. Nous connaitrons notre nouvelle situation en milieu d'année, puisqu'un recensement a débuté le 15 janvier. Les clayens disposent d'un mois pour transmettre leurs informations. Pour ceux qui le peuvent, cette démarche est à effectuer de préférence en ligne.



Comme prévu, les travaux de sécurisation des piétons et vélos pour se rendre à St Gilles sont terminés. Ce très vieux projet de tronçon de 800 mètres ne fut possible que grâce à l'engagement de Philippe Thébaut, Maire de Saint-Gilles et à l'accord de son équipe municipale. Nous ne les remercierons jamais assez, d'avoir accepté de prendre en compte l'intérêt des clayens dans la priorisation de leur programme pluriannuel d'investissement métropolitain.

Le plateau ralentisseur, programmé depuis la création de la ZAC des Petites Haies, fut finalement aménagé à la fin de l'année sur la RD 421, à l'entrée Ouest de la commune, au niveau du carrefour du secteur du Pâtis Bigot. L'objectif de cet aménagement est bel et bien de traiter la vitesse inappropriée des nombreux véhicules en provenance de Pleumeleuc et de les contraindre physiquement au ralentissement dès l'entrée du bourg. Cette dernière installation porte à 5 le nombre de plateaux ralentisseurs sur 700 mètres sur la RD 421 et la rue de l'étang.

Il reste à date, 2 lots à commercialiser sur le secteur 4 de la ZAC des Petites Haies. Nous avons planifié 4 nouvelles séquences de commercialisation pour l'achever : 7 lots pour 2026, 2027 et 2028 puis 4 pour 2029.

Nous avions envisagé un curage de notre étang en 2025. Il sera probablement effectué en 2026. Nous profiterons de ces travaux pour remplacer notre ancienne passerelle par une nouvelle, dans le respect du style Bâtiment de France. A ce titre, nous avons sollicité l'architecte Vincent LE FAUCHEUR et le maître d'œuvre Gilles DELOURMEL, qui ont œuvré dans le cadre de l agrandissement du préau de notre école.

Nous venons de démarrer, grâce à un fond d'enveloppe métropolitaine, des travaux d'enrobé rue des peupliers et allons réaliser un chemin en enrobé rouge juste derrière la salle polyvalente. Ceci viendra clôturer la fin de l'aménagement de ce secteur.

La période de préparation budgétaire approche pour l'année 2026. Nous souhaitons adopter le prochain budget pour le 9 février, avec comme objectif de ne pas recourir à l'emprunt, comme nous le faisons depuis 2021. Alors que nous avions anticipé une légère dégradation de notre capacité de désendettement, nous avons finalement réussi à l'améliorer durant le dernier exercice, puisqu'elle est passée de 5.64 années en 2024 à 5.04 années en 2025, ce qui correspond à une situation d'endettement maîtrisée, sans risque pour notre trajectoire financière qu'il nous faut préserver.

En décembre 2025, nous avons recruté Ludovic HUARD comme agent technique polyvalent, en charge de l'entretien et de la maintenance des bâtiments et des espaces publics. Il remplace Didier LE CREFF, qui a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} janvier, après 4 années de présence à Clayes.

Au mois d'Octobre, Thierry GIBOIRE, la municipalité et de très nombreux bénévoles ont organisé, en l'honneur de Laurence GIBOIRE, décédée le 18 janvier, la première édition d'une course à pied à Clayes. Elle a rassemblé plus de 100 coureurs sur un parcours bucolique. Les 2600 € de bénéfices ont été reversés pour le centre de recherche Eugène Marquis, contre le cancer.

Un événement spécial et rare pour une commune fut organisé le 24 novembre : la remise de la distinction de maire honoraire à Jean-Claude GUINARD, en présence de ses anciens compagnons de route. Jean-Claude fut durant 32 années au service de notre village. Après avoir été conseiller pendant un an, puis adjoint de 1977 à 1989 et 1^{er} adjoint de 1989 à 1995, il devint Maire durant 13 ans de 1995 à 2008. Avec ses équipes municipales, Jean-Claude a initié de nombreux projets avec notamment la construction de l'école, la création des lotissements de la Croix Simon et des Petites Haies, la création des logements sociaux de la Croix Simon ainsi qu'à côté du cimetière, la création de notre épicerie (aujourd'hui notre cantine), la rénovation de la toiture de notre église, du clocher, des murs, des vitraux..., la création de la salle des associations, la rénovation du bâtiment de fonction, la création des lagunes et du parking de l'étang, l'assainissement du centre bourg, ainsi que du secteur de Terseul, de Claireville, puis d'une partie de la route de Romillé. Bref, c'est ce qu'on appelle une figure locale ! Pour les nouveaux clayens qui souhaiteraient le rencontrer, il fait partie de l'association des ainés qui se réunit les mardis après-midi tous les quinze jours. Ce serait également l'occasion de rencontrer Gilbert TROTOUX, héros des pages 18 et 19 de cette édition.

Comme elles l'ont fait en 2025, je suis convaincu que les associations clayennes qui furent actives encore ce dernier trimestre, produiront de nouveau en 2026, de belles rencontres et de bons moments conviviaux.

En cette nouvelle année 2026 qui démarre, je souhaite, au nom de l'équipe municipale, à tous les clayens, de conserver une bonne santé, physique et psychologique, la plus grande sérénité, et je vous souhaite de bien vivre ensemble cette nouvelle année.

Bonne lecture.

Philippe SICOT.

Délibérations du Conseil municipal

Vous trouverez ci-dessous les principales délibérations des séances du 29 septembre et 1^{er} décembre 2025. L'intégralité des comptes-rendus de séances est disponible sur notre site www.clayes.fr.

• RASED ET SUBVENTION AU COLLÈGE PUBLIC DE ROMILLÉ

Le conseil municipal a reconduit sa participation au financement du RASED (Réseau d'aide spécialisé aux enfants en difficulté), pris en charge par la commune de Romillé. Il s'agit d'un dispositif organisé au service de tous les élèves. Placé sous la responsabilité de l'Inspecteur de l'Education Nationale, il s'inscrit dans une politique globale de réussite scolaire. Il a pour mission d'apporter une aide aux enfants en difficultés dans les écoles publiques d'un certain nombre de communes de la circonscription.

Le conseil municipal a également renouvelé la subvention au collège public Jacques Prévert de Romillé et à ses associations satellites, dans le but de contribuer au financement des activités du collège (voyages éducatifs à l'étranger, transports et animation, document, association sportive, foyer socio-éducatif).

• SUBVENTION À LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE OCCE

En complément de la prise en charge des activités piscines (transport compris) pour un montant de 1 972 €, le conseil municipal a accordé à la Coopération scolaire « OCCE » une subvention de 1 086 €, pour le financement des autres activités pédagogiques et sorties scolaires, au titre de l'année scolaire 2024/2025.

• SYRENOR - CONVENTION « MUSIQUES EN ILLE-ET-VILAINE »

Le conseil municipal a reconduit pour l'année 2025/2026 la convention de partenariat « Musiques en Ille-et-Vilaine », permettant l'intervention de musiciens de l'école de musique « Accordances » du SYRENOR dans deux classes de l'école publique communale, pour un montant de 1 082 €.

• CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE

Le vendredi 5 décembre 2025, Ludovic HUARD a pris ses nouvelles fonctions d'agent technique polyvalent en charge de l'entretien et de la maintenance des bâtiments et des espaces publics.

Il remplace Didier LE CREFF, qui a fait valoir ses droits à la retraite après 4 années au service de la commune. Un pot de départ a été organisé le soir même en présence des élus et des agents.



Sommaire

Le mot du Maire	page 2
Vie de la commune	page 3
Vie associative	page 12
Qui habite à Clayes ?	page 18
Infos pratiques	page 20

Directeur de publication
Philippe SICOT, Maire

Commission communication
Responsable :
Claude FOUILLET

Membres :
Estelle BAURÈS
Solenne GUINARD
Nadine ROULLEAU

Crédit photos
Mairie de Clayes

Agenda

- **Recensement de la population**
Du 15 janvier au 14 février
- **Dons à La Clayes des Bambins**
Samedi 7 février, 9h30 et 12h
- **Weekend théâtre au profit de Martin**
Samedi 7 et dimanche 8 mars
Salle polyvalente
- **Elections municipales**
Dimanches 15 et 22 mars
Salle des associations
- **Après-midi jeux et boum de l'APE**
Samedi 21 mars, salle polyvalente
- **Commémoration de la fin de la 2^{nde} Guerre Mondiale**
Vendredi 8 mai, 10h50, mairie
- **Tournoi de Football du FC Clayes**
Dimanche 24 mai
- **Braderie**
Lundi de Pentecôte, 25 mai

Retour sur les dernières manifestations

Le repas des aînés – Jeudi 9 octobre 2025

Le jeudi 9 octobre, la mairie organisait le traditionnel repas des aînés, animée par Hervé RENIMEL, de l'association Carrément Swing, en duo avec l'accordéoniste Gwénola MAHEUX.

Le service a été assuré par Bretagne Traiteur de Saint-Aubin-d'Aubigné.

Les 3 doyens et les 3 doyennes ont été récompensées :

Angèle QUENOUILLERE (95 ans) ; Marguerite BLOUTIN (90 ans) ; Claudine VINS (85 ans) ;
Joseph JUIN, (91 ans) ; Jean RESCAN (90 ans) ; Gilbert TROTOUX (87 ans).



Vie de la commune

La commémoration de l'armistice de la Grande Guerre - Mardi 11 novembre 2025

Le 11 novembre dernier, l'association des anciens combattants et citoyens de la paix a organisé avec la mairie la commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale. Un dépôt de gerbes a été effectué, suivi d'un pot de l'amitié.

Les sapeurs-pompiers de Romillé nous ont fait l'honneur d'assister à cette cérémonie communale.



Aménagement d'un plateau ralentisseur au Patis Bigot



Vie de la commune

La remise de la distinction de Maire Honoraire à Jean-Claude GUINARD – Lundi 24 novembre 2025

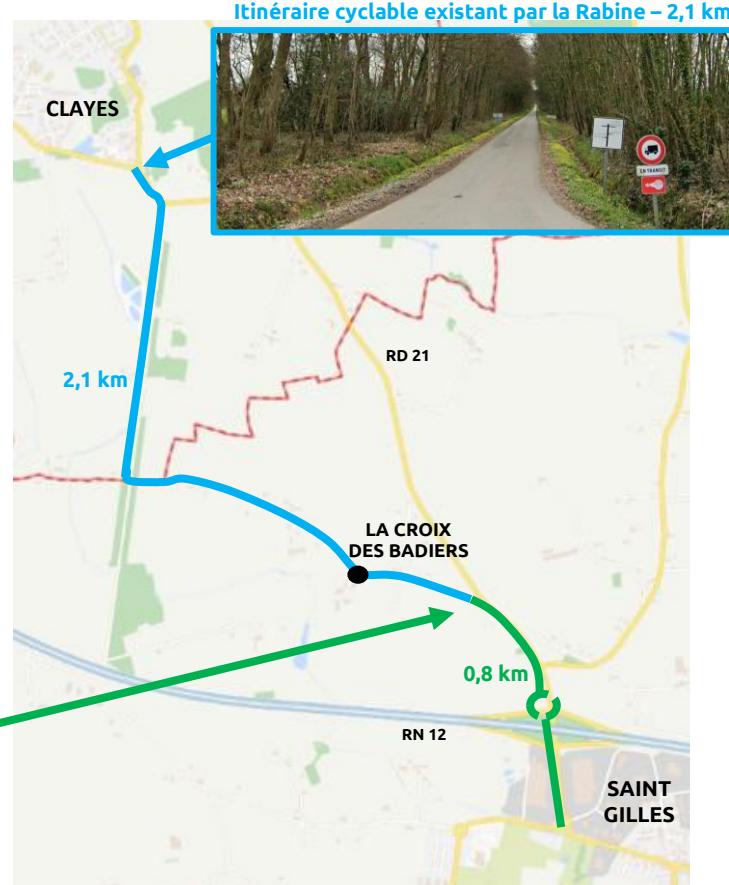


Inauguration de la piste cyclable Clayes / Saint-Gilles – Mercredi 26 novembre 2025

Le nouvel itinéraire cyclable permettant de relier Clayes et Saint-Gilles en passant par la Rabine et le lieudit La Croix des Badiers a été inauguré le mercredi 26 novembre 2025, en présence de représentants des communes concernées et de Rennes Métropole, qui a porté ce projet dont le coût total s'élève à 630 814 € TTC.



Nouvel itinéraire cyclable sécurisé à partir de la Croix des Badiers – 0,8 km



Le repas de la Sainte Barbe – Samedi 13 décembre 2025

Le samedi 13 décembre 2025, les sapeurs-pompiers volontaires de notre secteur et leurs familles se sont retrouvés, à l'occasion de la traditionnelle fête de la Sainte-Barbe, qui célèbre la Sainte patronne des sapeurs-pompiers.

La première partie de la cérémonie, consacrée aux discours officiels, s'est déroulée à Langan.



La commune de Clayes a accueilli la suite des festivités. C'était pour les élus des communes du secteur l'occasion de rendre hommage à leurs valeurs de solidarité, de générosité, d'entraide et de bienveillance.



Cérémonie des vœux du maire - Samedi 10 janvier 2026

La cérémonie des vœux du maire s'est déroulée samedi 10 janvier 2026. Les Clayens et les représentants des communes voisines ont assisté au discours de monsieur Philippe SICOT, maire de Clayes, suivi de celui de monsieur Ludovic COULOMBEL, conseiller départemental. Un cocktail a ensuite été servi.



A la suite de cette cérémonie, avait lieu le repas des vœux du maire réunissant les élus, les agents et leurs conjoints.

Rétrospective 2025

Les événements associatifs



Zumba - 2 mars



Tournoi de foot - 8 juin



50 ans de l'APE - 26 avril

Braderie - 9 juin



Soirée des associations - 6 septembre



Fête de l'école - 28 juin



Concert à l'église - 4 octobre



Soirée Tartiflette - 11 octobre



Bourse aux plantes - 16 novembre



Tournoi de Poker
22 novembre



Tournoi de Belote

29 novembre



Marché de Noël - 6 décembre

Rétrospective 2025

Les événements institutionnels et municipaux



Cérémonie des voeux - 11 janvier



Bal populaire - 13 juillet



Commémorations des 8 mai et 11 novembre



Visite des descendants du lieutenant Mc Math - 30 avril



Repas des aînés - 9 octobre



Hommage à J-C Guinard
24 novembre



Fête de la Sainte Barbe - 13 décembre



Les travaux



Deux plateaux ralentisseurs



Chemins en enrobé



Rénovation de l'éclairage public



Extension du préau de l'école



Liaison cyclable vers Saint-Gilles

Etat-Civil

NAISSANCES

CROIGNIER Line - 9 février

VAN BOECKEL YAR Alice - 28 février

AUDROIN Nola - 21 mars

LANGRÉE Gabin - 26 avril

LEMEUNIER Gabriel - 20 mai

BONVIN HAMMOND Valéry - 24 mai

LEFEBVRE BOULLAIN Judith - 14 juin

NAWEZI TSHIBA Ivy - 13 août

BOURÉE Robin - 7 septembre

SIFI Anass - 8 septembre

SIDIBE Ilias - 22 novembre

MARIAGES

BOTTIER Alexis et LENOIR Nadège
17 mai

MARTIN Frédéric et JACQUET Solène
31 mai

CHEVRIER Romain et BEUCHER Manon
6 septembre

LANGRÉE Yann et DUPONT Manon
27 septembre

DÉCÈS

GIBOIRE (née CRIE) Laurence
18 janvier

CHAUVEL Danielle
11 février

LEBEDEL Mickaël
7 mai

LEBAUDY Bruno
23 novembre

Recensement de la population

Cette année, la commune réalise le recensement de la population du 15 janvier au 14 février 2026.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération.

Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 26 janvier, contactez la mairie : 02 99 61 20 30 – mairie@clayes.fr.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante. Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal et le mode de scrutin.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Sapin Malin

APRÈS LES FÊTES, DÉPOSEZ VOTRE SAPIN !

Un enclos est installé sur le parking de la rue de l'étang jusqu'au 29 janvier 2026.

Les sapins seront broyés le vendredi 30 janvier par un prestataire de Rennes Métropole.

Deux agents recenseurs Clayens



Françoise DEKEIN



Philippe GALLAND

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Insee
Mesurer pour comprendre
En partenariat avec votre commune

Recensement de la population 2026

Vos réponses aujourd'hui construisent la vie locale de demain.



Elections municipales - un nouveau mode de scrutin à Clayes



Les 15 et 22 mars 2026, les citoyens élisent leurs conseillers municipaux. En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes. Cette évolution favorise notamment la parité et la cohésion dans les conseils municipaux.

Hier, un scrutin majoritaire plurinominal

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres. Ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité.

Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel avec prime majoritaire

Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme.

Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter ou de supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.

La liste qui obtient la majorité des voix remporte la moitié des sièges. Les autres sièges sont répartis à la proportionnelle en fonction des résultats de chacune des listes.

Une spécificité tout de même pour les communes de moins de 1 000 habitants

Afin de faciliter la constitution des listes dans ces communes, la liste peut comporter jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal.

Concrètement à Clayes, le conseil municipal est composé par principe de 15 sièges.

Les électeurs seront invités à choisir parmi une ou plusieurs pouvant être composées de 13 à 17 membres.

Zac des Petites Haies

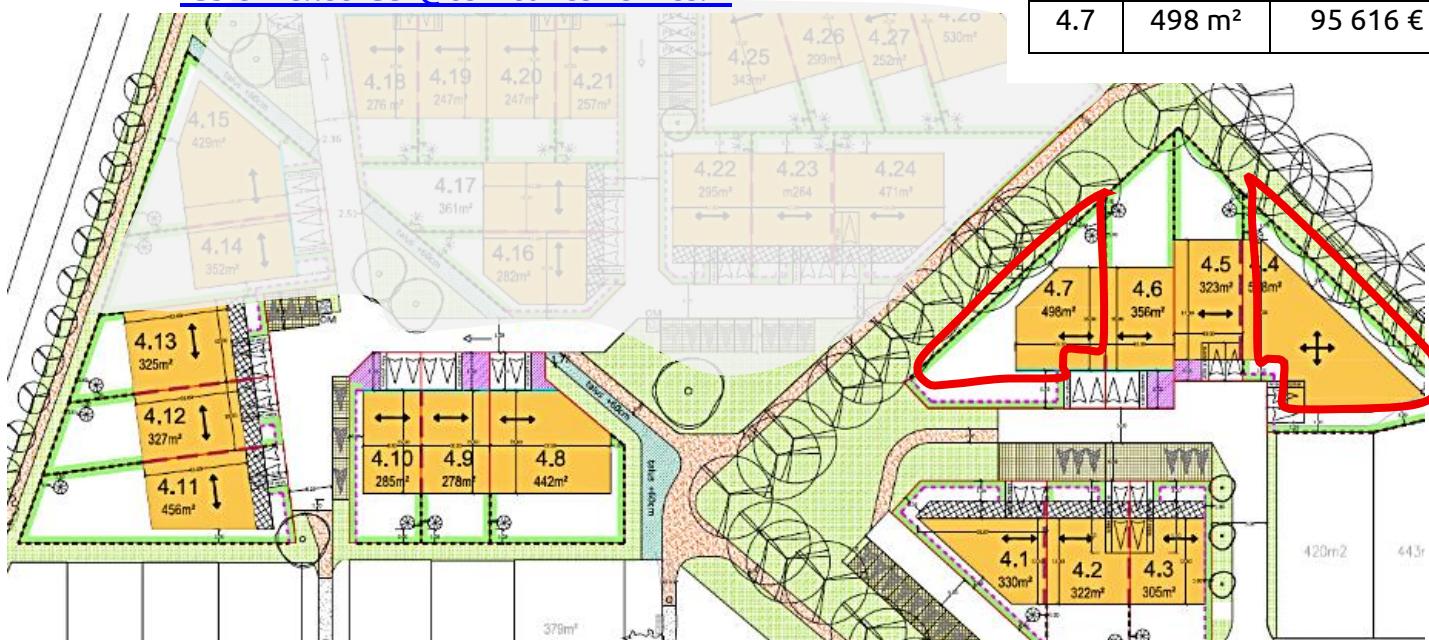
L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 4 février 2026 en ligne et jusqu'au 6 février 2026 en Mairie.

2 lots restent disponibles au sein du secteur 4 de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) des Petites Haies.

Contacts :

Fabienne LECHAUX, assistante d'opération chez *Territoire et développement*.
02 99 35 31 01 - fabienne.lechaux@territoires-rennes.fr

Lot	Surface	Prix TTC
4.4	578 m ²	110 976 €
4.7	498 m ²	95 616 €



Vie associative

Association des Parents d'Elèves

06 42 49 43 64

apeclayes35@gmail.com

Association des pêcheurs

06 17 01 69 25

Breizh Clayes Poker

06 80 94 86 91

breizhclayespoker@hotmail.fr

FC Clayes

06 83 15 81 11

contactfcclayes@gmail.com

La Clayes des bambins

La Clayes des champs

07 87 43 07 76

alain.troussier0233@orange.fr

Le temps de vivre

06 16 39 53 34

tempstevivre35@orange.fr

Les amis de Martin

06 83 89 34 82

06 08 70 22 36

07 87 43 07 76

raydie.denis@gmail.com

Les Valérianes

assolesvalerianes@gmail.com

PG CATM Citoyens de la Paix

06 27 23 52 50

pgcatmclayes@gmail.com

Piq' et Coud

06 08 30 96 99

jacqueline.gaudin4@wanadoo.fr

Taï-Chi/Qi gong - la Voie du Bien-être

06 85 15 11 73

texier.myriam@wanadoo.fr

Terre de Clayes

terredeclayes35@gmail.com

Sport et Plaisir

06 18 80 65 20

sportetplaisir.clayes@gmail.com

Tennis de table

06 32 70 21 92

tennisdetableclayes@gmail.com

Voyage Yoga

06 20 96 22 12

asso.voyageyoga@gmail.com

Wanomichi Club Clayens

06 18 89 64 99

Multisport - Entente Chapelloise

06 75 97 17 61

pascal.lebastard@wanadoo.fr

Association des Parents d'élèves

Des moments chaleureux et une année 2026 pleine de projets.

L'APE est heureuse de revenir sur les beaux moments partagés ces derniers mois avec les Clayennes et les Clayens.

Le 11 octobre, la soirée tartiflette a rencontré un franc succès, réunissant petits et grands autour d'un repas convivial. Ce temps fort n'aurait pas été possible sans l'implication précieuse des bénévoles, que l'APE remercie chaleureusement pour leur aide et leur bonne humeur.



Le 6 décembre, le marché de Noël a une nouvelle fois enchanté la commune grâce à la présence de nombreux exposants fidèles, toujours au rendez-vous. La venue du Père Noël a émerveillé les enfants, tandis que les crêpes de Christine ont régala les gourmands.

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré avant, pendant et après l'événement pour faire de cette journée une réussite.



L'année 2026 s'annonce déjà riche en animations.

Dès le mois de mars, l'APE vous donne rendez-vous pour :

- Après-midi jeux et boom, le 21 mars ;
- La braderie, prévue le 25 mai ;
- La fête de l'école, qui se déroulera le 27 juin.



L'APE remercie d'ores et déjà toutes les personnes qui s'engageront pour l'organisation de ces prochains événements.

Enfin, l'APE souhaite une très belle année 2026 à toutes les Clayennes et à tous les Clayens, pleine de joie, de rencontres et de moments partagés 😊

Les amis de Martin

Martin se porte bien actuellement. Il profite toujours des séjours d'une semaine 8 à 10 fois par an. Il s'adapte plutôt bien, même s'il revient fatigué.



Des séances de soin en réflexologie l'aident à mieux vivre les changements, et à les accepter. En effet, les différentes adaptations lui demandent des efforts, mais ce qui peut le détendre est un soutien.

Martin vit toujours avec sa maman et des auxiliaires de vie l'accompagnent chaque jour. Ce soutien est indispensable pour lui et sa maman.

Les membres de l'association « Les Amis de Martin » se retrouveront au mois de janvier pour la prochaine assemblée générale, et le week-end théâtre au profit de Martin aura lieu les 7 et 8 mars 2026, à la salle des fêtes de Clayes.

Contacts : 06 83 89 34 82 / raydie.denis@gmail.com

La Clayes des Bambins

La nouvelle association des assistantes maternelles, "La Clayes des Bambins", vient de voir le jour. Elle a pour objectif de créer des moments d'échange, de partage et de soutien entre professionnelles, tout en favorisant l'éveil, la sécurité et le bien-être des jeunes enfants accueillis.

À cette occasion, nous lançons un appel aux dons pour les enfants de 0 à 2 ans : jeux d'éveil, livres cartonnés, tapis de sol, parc, petits modules de motricité, matériel de sécurité (barrières, protections, cache-prises), jouets sensoriels, ou encore matériel de puériculture en bon état.

Les dons pourront être déposés à la salle des associations le samedi 7 février 2026, de 9h30 à 12h. Merci pour votre générosité et votre soutien.



Voyage Yoga



L'association « Voyage Yoga » vous propose des séances de Hatha Yoga traditionnel chaque jeudi soir à 19h30.

En yoga, le laboratoire se situe en nous : nous sommes notre propre champ d'expérience. Nous mettons le corps en mouvement au rythme du souffle pour se sentir mieux dans ce corps et pour accéder au calme, à plus de stabilité mentale.

Le 17 janvier, un stage « Cheminer avec les torsions : tourner et libérer » animé par Anne, notre professeure, sera ouvert à tous et gratuit. Avec les torsions, les bienfaits sont nombreux : assouplissement du dos, ouverture de la cage thoracique, stimulation du système digestif, relâchement et libération des tensions.

Rejoignez-nous !

Le bureau et Anne vous souhaitent une belle année 2026. Prenez soin de vous 🙏

Contact : asso.voyageyoga@gmail.com

Les Valérianes

Samedi 4 octobre dernier, l'association a organisé, dans l'église de Clayes, un concert du Duo Galana avec Soizick Ruellan à la Voix et Hervé Merlin à la Guitare, suivi d'un verre de l'amitié.



Breizh Clayes Poker



La deuxième édition du Freeroll (tournoi de poker gratuit) organisé par le Breizh Clayes Poker a eu lieu le samedi 22 novembre. Nous remercions la mairie pour la mise à disposition de la salle polyvalente.

Sous la direction du « Tournament Director », M. Hervé GAILLARD, le tournoi a affiché complet en moins de 8 heures avec 120 joueuses et joueurs.

Le BCP place 2 de ses joueurs sur la table finale. C'est le Liffré Poker Club qui place 4 de ses joueurs aux premières places ! Bravo à eux !

Cette année encore, le retour est positif pour la notoriété de notre club. L'évènement prend de l'importance et il sera réédité l'année prochaine (fin novembre 2026).



En septembre, notre club s'est inscrit à la FFPA (Fédération Française de Poker Associatif). L'objectif de cette première année est de découvrir le championnat par équipe joué en mode « Sit & Go ».

Lors de la première étape, à Brest, nous avons terminé 2^{ème} sur 9 équipes inscrites au championnat.

Lors de la seconde étape, nous avons terminé 5^{ème}.

Il nous reste 3 étapes pour aller chercher la qualification à la finale du Grand Ouest qui aura lieu en mai 2026.

Par ailleurs, l'assemblée générale de l'association a eu lieu le jeudi 8 janvier dernier.

L'année 2026 s'annonce encore riche en événements !

Plus d'infos au 06 80 94 86 91

FC Clayes



Une saison de transition et de nouveaux horizons pour le club.



La première partie de la saison a été marquée par des défis importants pour le club. Avec l'arrivée de nombreux nouveaux joueurs, il a fallu un temps d'adaptation afin que chacun trouve sa place et que le collectif se construise. Malgré l'engagement et la motivation de tous, cette phase de transition s'est conclue par une descente en D4. Une étape difficile, mais envisagée avant tout comme une opportunité : celle de repartir sur des bases solides pour mieux rebondir et viser une remontée rapide.



L'année 2026 sera également synonyme de célébration, puisque le club fêtera en avril ses 5 ans d'existence. Un bel anniversaire qui témoigne du chemin parcouru, de la passion des bénévoles et de l'attachement des joueurs et supporters à la vie sportive de la commune.

Enfin, n'oublions pas le traditionnel tournoi du club, qui se déroulera le week-end de la Pentecôte. Un rendez-vous convivial et sportif attendu, réunissant équipes, familles et amateurs de football, et qui promet une nouvelle fois de beaux moments de partage et de convivialité au cœur de la commune.

Le club souhaite à toutes et à tous une très belle année, placée sous le signe du sport, de la convivialité et du plaisir de se retrouver.

Anciens combattants et citoyens de la Paix



Le samedi 29 novembre 2025 après midi, le concours de belote annuel, organisé par les anciens combattants et citoyens de la paix de Clayes a connu un très grand succès avec 48 équipes inscrites.

Le 1^{er} prix a été remporté par une équipe Hommes : Eugène Jourdan et Pierrick Gaultier.
Le 2^e prix par une équipe Femmes : Nadia Lefeuvre et Denise Cherel.

Une tombola a été tirée en fin de soirée et, tout au long de l'après-midi, dans la petite salle attenante, de nombreuses personnes, venues encourager les joueurs, se sont retrouvées dans une ambiance conviviale autour des gâteaux et crêpes faites par les bénévoles et se désaltérer autour d'un verre.

Le président de l'association, Jacky Bloutin, a remercié la municipalité, d'avoir mis gracieusement à disposition les salles pour ce moment de rencontre festive et donne rendez-vous l'année prochaine, dernier samedi de novembre, pour un nouveau concours, tant attendu par les joueurs de belote.

Contact : pqcatmclayes@gmail.com



Le temps de vivre

L'assemblée générale de l'association des aînés de Clayes, « Le Temps de Vivre », se tiendra le mardi 3 février 2026 à 16h30 à la salle des associations, après les activités débutant à 14 h.

Toutes les personnes en retraite de la commune sont invitées à nous rejoindre.
La cotisation est de 17 € pour l'année 2026 (inscription et règlement avant l'assemblée).

Les réunions ont lieu les 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois de 14h à 18h.
Au programme : jeux de cartes, de sociétés, de palets, randonnées pédestres.

Contact : tempsdevivre35@orange.fr

Tennis de table

Le Tennis de table de Clayes se porte bien.

L'équipe Juniors est en pleine progression avec 6 joueurs motivés et assidus. L'équipe est en haut de tableau en première phase.

3 équipes séniors ont été engagées en championnat, une en D3 et 2 en D4. On espère pouvoir voir une ou deux équipes monter en division supérieure.



Pour les projets à venir : vous pourrez venir jouer lors du tournoi annuel pour les enfants le vendredi 12 juin et le tournoi adultes le vendredi 19 juin. Ouvert à tous.

La vie du club c'est aussi les nombreux joueurs loisirs – plus d'une vingtaine d'enfants accueillis le vendredi soir entre 18h et 20h et les adultes à partir de 20h.

Les défis de Clayes

Quand on lance une idée pour créer un évènement, on ne sait pas trop comment cela va se passer. Mon idée était donc de créer une course nature sur ma commune Clayes. Cet évènement était un hommage à mon épouse Laurence décédée des suites d'un cancer et en soutien au centre Eugène Marquis.

L'invitation a été faite à quelques Clubs voisins. Le bouche à oreille a fait le reste. Il y avait plus d'une centaine de coureurs à s'élancer dimanche 5 octobre à 9h pour 3 heures sur une boucle de 3.6 kms à allure libre et sous un soleil radieux. Merci aux coureurs, bénévoles, partenaires et élus.

Pour cette 1^{ère} édition, tout n'a pas été parfait, mais les retours montrent que ce format de course a plu.

Bravo aux vainqueurs de cette première édition :

- Chez les femmes, Julie Donnerh de « Pleum Run » ;
- Chez les hommes, Gwen Lebreton de Clayes ;
- En duo : Brieuc Bonic et David Robin de l'US St-Gilles.

Et grâce aux dons, un peu plus de 2600 € ont été remis au Centre Eugène Marquis qui serviront à améliorer le confort des patientes et patients, d'aider aux actions de prévention, de renforcer l'innovation médicale.

Suite à cet évènement, une association va être créée « les défis de Clayes » et une 2^{ème} édition est en préparation pour début octobre 2026.

Thierry GIBOIRE.



Thierry GIBOIRE



Terre de Clayes



Cette fin d'année a été particulièrement riche en activités pour notre association.

Le 21 septembre une dizaine de personnes se sont retrouvées pour ramasser les déchets autour du bourg.

La sortie champignons du 15 Novembre n'a pas contre pas eu beaucoup de succès, le mauvais temps en ayant dissuadé plus d'un...

Beaucoup de monde le lendemain 16 Novembre pour la bourse aux plantes avec de nombreux échanges !!

L'atelier fabrication de décos pour Noël a accueilli une quinzaine d'enfants qui ont réalisé de magnifiques suspensions !!



Le 15 mars nous vous proposerons de randonner sur les sentiers de la commune.

Petits gestes, grands effets avec Terre de Clayes, la fast-fashion ?

L'industrie textile est aujourd'hui devenue un des importants producteurs de déchets. Récemment la **fast-fashion** a défrayé la chronique, avec la marque « Shein ».

Comment définir la fast-fashion ?

La fast fashion, littéralement « mode rapide » voire « éphémère », concerne particulièrement les vêtements.

Elle est caractérisée par des produits bon marché, de faible qualité, en fibres synthétiques, produits par une main d'œuvre peu rémunérée en l'absence de normes (sociales, environnementales, toxicité).

Mais sa principale caractéristique est, sans doute, le renouvellement fréquent des collections (jusqu'à 36 fois par an, contre 4 dans la mode classique) qui incite au changement.

Quels sont les impacts de la fast-fashion ?

- Déstabilisation des acteurs de la collecte de vêtements par l'excès de vêtements de basse qualité non réutilisables. Ces difficultés ont provoqué récemment un arrêt de la collecte (pendant 10 jours) par la coopérative « Le Relay » qui réclame une plus forte contribution de la part de la filière de vente textile.
- Impact sur l'environnement : Les fibres synthétiques issues de la pétrochimie ne sont pas biodégradables à court terme et libèrent des microplastiques dans notre environnement. Le transport depuis les lieux de production (en Asie) contribue à la production des gaz à effet de serre (GES) par le transport maritime. Les vêtements non réutilisés en Europe sont souvent exportés vers pays du Sud mal équipés (production de GES et de microplastiques qui finissent souvent dans la mer).
- Impact sur l'humain : Certaines fibres utilisées libèrent des composés toxiques (formaldéhyde, phthalates, colorants azoïques ...) nocifs pour ceux qui produisent les vêtements et pour ceux qui les portent. Cette évolution du commerce international contourne les régulations et normes européennes (salaires indignes, risque d'accidents, travail des enfants ...).

Que peut-on faire aujourd'hui ?

- ✓ Favoriser la réutilisation. C'est l'objectif premier des dons de vêtements à des associations et entreprises comme *Le Relay* qui trient et revendent des vêtements de seconde main à prix bas, ces ventes permettant de rémunérer la collecte et le tri, aujourd'hui malheureusement mis en péril par la fast-fashion. Signalons également que la revente en ligne de vêtements d'occasion par des sites comme Vinted a pour effet d'augmenter les transports de colis par la route.
La vente locale (fripories, braderie, Leboncoin mais localement...) semble donc préférable et particulièrement justifiée.
- ✓ Recycler les textiles. Les textiles peuvent être recyclés pour refaire de la matière première : des mélanges de fibres synthétiques et naturelles pour refaire des vêtements ou divers matériaux comme des isolants. Le recyclage en matière première représente actuellement 25 % des collectes de l'entreprise « *Le Relay* ».
Cependant ce mode de recyclage reste fragile et doit être soutenu par la filière : par exemple le coût de ces fibres recyclées est souvent supérieur à celui des fibres naturelles ce qui rend le procédé peu compétitif sur le plan économique s'il n'est pas aidé.
- ✓ Dire non à la fast-fashion. Collecte pour réutilisation, recyclage, dons de vêtements restent des solutions mais il faudrait, à l'achat, revenir vers des produits de meilleure qualité pouvant être portés plus longtemps. Des associations comme le collectif « *Stop Fast-Fashion* » tentent de convaincre le gouvernement de limiter la dérive vers la fast-fashion et leur action semble faire bouger les lignes.
- ✓ Le made in France : Les vêtements produits en France ne représentent plus aujourd'hui que 3 % des vêtements achetés par les Français bien qu'ils soient de bonne qualité : leur coût est souvent dissuasif par comparaison avec celui des vêtements d'importation.
Un autre collectif « *En mode climat* » propose un système bonus/malus taxant la fast fashion qui permettrait de soutenir la filière française.
- ✓ Les marques éthiques : Ces marques privilégient des matières durables, la production locale ou responsable, et le respect des droits des travailleurs. Parmi elles, Slood, WeDressFair, Veja, 1083 et Patagonia.

Nous sommes tous des consommateurs avec nos propres contradictions et il ne s'agit pas de culpabiliser ou stigmatiser qui que ce soit. Le coût des vêtements est un critère déterminant selon les moyens dont on dispose. Nous ne pouvons que suggérer de refuser les incitations commerciales abusives et refuser de suivre le dictat de cette mode débridée qui nous incite à changer souvent. Prolonger la durée de vie de nos vêtements et permettre leur réutilisation ou leur recyclage doit rester ou redevenir un objectif commun. La basse qualité finissant par coûter plus cher, acheter des produits mieux conçus, qui durent plus longtemps peut permettre, au final, d'économiser.

Qui habite à Clayes ?

Dans cette rubrique, nous souhaitons mettre l'accent sur les Clayennes et Clayens, leurs engagements qui font la richesse de notre commune.

Gilbert Trotoux, une vie au rythme de Clayes

À 87 ans, Gilbert Trotoux est l'une de ces figures que l'on ne présente « presque » plus à Clayes. Instituteur, directeur d'école, secrétaire de mairie, fondateur de l'AS Clayes, passionné de sport, de pêche, de Brassens et surtout des copains, son histoire se confond avec celle de Clayes depuis plus de cinquante ans.

Un instituteur, une vocation, un village

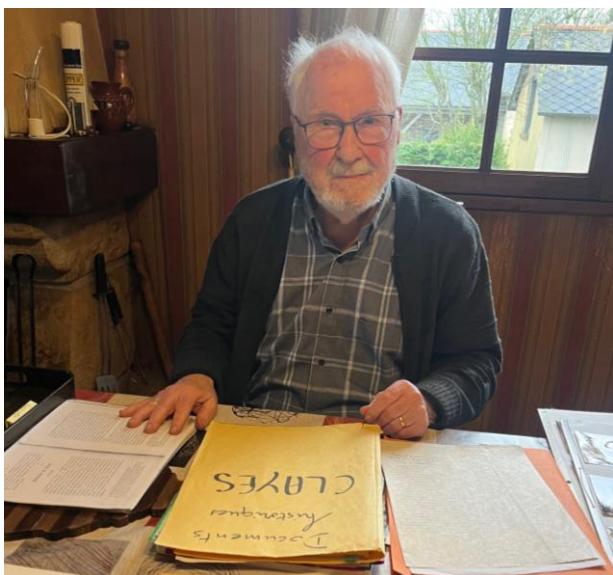
Gilbert arrive à Clayes en 1974, déjà marié avec Jacqueline, et père de deux enfants, Isabelle et Patrick, qui feront eux aussi leur scolarité à l'école du village. Aujourd'hui, la famille s'est agrandie avec Matias, leur petit-fils de 20 ans. Leur rencontre a eu lieu au bal des pompiers de Romillé, un instant précieux qui restera le point de départ de toute leur vie commune. 60 ans de mariage l'année dernière ! Jacqueline, auxiliaire aux PTT à l'époque, sera toute sa vie un pilier discret mais essentiel de leurs aventures clayennes.



Avant Clayes, il y a eu les études. Gilbert est formé à Rennes, à l'École normale rue de Saint-Malo, où il passe quatre années (promotion 1955-1959) pour devenir instituteur. Diplôme en poche, il enseigne successivement à La Bouëxière, Muel, Pont-Péan, puis à Saint-Onen-la-Chapelle, où il est à la fois directeur d'école et secrétaire de mairie. À l'époque, cela allait de soi, l'instituteur faisait aussi tourner la mairie.

Après six années à Saint-Onen-la-Chapelle, un poste se libère à Clayes. La famille Trotoux déménage et s'installe dans le petit logement de fonction situé au-dessus de l'école, un changement radical après la grande maison qu'ils occupaient auparavant. Gilbert y succède à Marcel Dutertre, parti à Saint-Gilles, et pendant 19 ans, il sera à la fois instituteur et directeur de l'école de Clayes dont les classes sont encore à l'époque en préfabriqué. Il restera également secrétaire de mairie pendant 21 ans. Sa dernière année d'enseignement, après une inspection remarquée — durant laquelle il organise un cours de gymnastique pour ses élèves dans la salle polyvalente —, il devient officiellement professeur des écoles.

À l'école, Gilbert marque des générations d'élèves. Les Clayens et Clayennes entre la quarantaine et la soixantaine qui ont fait leur scolarité à Clayes ont été ses élèves. Parmi ses leçons, certains se souviennent peut-être du poème *Il n'y a pas d'amour heureux* de Louis Aragon, appris en classe et mis en musique par Brassens. Car oui, il faut le redire, Gilbert est un immense fan de Georges Brassens, et il raconte encore avec fierté qu'il l'a vu sur scène en concert. Mais son engagement ne se limitait pas à la classe ; il emmenait ses élèves en classe de mer et organisait chaque année l'Arbre de Noël, avec un spectacle joué par les élèves ... et où, bien entendu, ce sont les copains qui endossaient le rôle du Père Noël.



Les débuts à Clayes ne sont pas simples. Le logement est étroit, et même si Gilbert rêve un temps d'acheter un étang pour pêcher, c'est finalement un terrain à Terseul, acheté à la cousine Marcelline, qui permettra à la famille de construire sa maison. Ils y emménagent à l'été 1979.

Le bénévolat à quatre mains

Pendant ce temps, Jacqueline élève les enfants, s'investit comme bénévole aux côtés d'Irène, la cuisinière, à la cantine scolaire, gérée par Gilbert avant sa municipalisation en 1990. Ensemble, elles nourrissent près d'une centaine d'élèves avec, entre autres, des légumes achetés dans les fermes du coin. Jacqueline donne aussi de son temps à la bibliothèque et accompagne Gilbert dans toutes ses initiatives.

Qui habite à Clayes ?

Et des initiatives, il y en a ! En 1976, Gilbert crée l'équipe de football de Clayes. Les joueurs, il les a ; tous les copains de Romillé qu'il rapatrie au village. Mais le terrain manque. Dans un premier temps, André Bloutin prête le sien, mais bon ... il est en pente ! Puis vient un épisode marquant pour Clayes, André (Bloutin), Gilbert (Trotoux) et Jean-Claude (Guinard) partent à Saint-Gilles négocier l'achat du terrain qui deviendra l'actuel terrain de foot. Les vestiaires seront construits en chantier participatif, les habitants se transforment alors en maçons, plombiers, électriciens... tout le monde met la main à la pâte. Ainsi naît l'AS Clayes, aux couleurs rouge et blanc.

Du bénévolat encore et toujours, il devient organisateur du concours de palet dont les bénéfices sont, chaque année, reversés à l'école. Toujours avec Jacqueline et les parents bénévoles, il y a eu jusqu'à 93 équipes. Imaginez, 93 planches à palet disposées tout autour de l'école et dans la cour. Et la journée se terminait indéniablement en bal, avec André (Bloutin) à l'accordéon.

Il gère aussi la coopérative scolaire, Gilbert, qui permet d'acheter fournitures et livres pour les enfants. Au bout de quelques années il passe la main en créant l'APE, à l'époque appelée l'amicale des parents d'élèves, pour en reprendre la gestion. Puis devient le premier correspondant Ouest-France afin de mettre en valeur le village. Et encore des années plus tard il deviendra président de l'association de pêcheurs et organisera des lâchers de truites dans l'étang.

Clayes, amitiés et souvenirs

La semaine, Gilbert est à l'école et à la mairie. Le week-end, il est sur les terrains de sport. Le samedi après-midi, il accompagne les écoliers qui jouent au basket dans la cour de l'école. Le dimanche, il chausse les crampons avec les copains. Ah ! Et il y a la légende des blouses aussi. Est-ce que ses anciens élèves s'en souviennent ? Gilbert avait deux blouses pour l'école, une bleue et une grise. Le lundi matin, les élèves surveillaient, quand il arrivait avec la blouse grise après une défaite de l'AS Clayes, alors là ils savaient qu'il valait mieux être sages ... Dans tous les cas, qu'ils aient gagné ou perdu, les matchs se terminaient toujours par la fameuse « troisième mi-temps » au bistrot de M. et Mme Lambard, à Bel Air.

Et puis il y a l'histoire de Clayes que Gilbert aime retracer, raconter. Il conserve précieusement dossiers, livres, documents et articles de journaux soigneusement découpés sur le village, son église, son château, la croix du cimetière. Saviez-vous qu'au XIII^e siècle, on cultivait de la vigne à Clayes ? Lui, oui.

Dans tout ce qu'il a fait, une chose revient toujours : les copains. Gilbert n'a jamais rien entrepris seul. Il se souvient, de son épope mémorable en 1960. Tout juste diplômé, avec ses copains de promo, tous jeunes instituteurs, les voilà partis de Rennes en scooter pour rejoindre Rome. Ils s'étaient mis en tête, d'assister aux Jeux Olympiques. Arrivés sur place, plus un sou en poche, il se rappelle avoir appelé Berthe sa mère pour qu'elle lui envoie un mandat postal, juste de quoi payer le trajet retour. Les copains, c'est aussi les fins de semaine au *Queen's Head*, tenu par le Major Studley, un Anglais qui a créé ce premier pub local, le lieu de rendez-vous incontournable à Clayes pendant des années.

Aujourd'hui encore, il ne se verrait pas quitter Clayes. Pourquoi partir, refaire sa vie ailleurs, se refaire des copains ? Ici, c'est la tranquillité, à Terseul surtout, « que des retraités, mais que des gens bien ». Il continue de partager des moments au club des aînés *Le Temps de vivre* : palet, belote, promenades... et bien sûr, le verre de l'amitié.

Il ne joue plus au football depuis quelques années, mais il va toujours au terrain pour regarder jouer le FC Clayes. Fidèle, comme il l'a toujours été. À Clayes, Gilbert Trotoux n'est pas seulement un ancien instituteur : il est un morceau vivant de l'histoire du village.



Informations pratiques

Kamala Massage & Yoga



Le studio « KAMALA Massage & Yoga » est ouvert du lundi au samedi à CLAYES.

Aujourd’hui je me consacre pleinement à mes passions : masser, enseigner le yoga et partager ces pratiques. Je vous accueille dans mon petit cocon aux couleurs de l’Inde et prend soin de vous pour un moment de détente et de bien-être.

Spécialisée dans le massage ayurvédique, je vous invite à le découvrir pour ses multiples bienfaits et ceci sous plusieurs formes : massage du corps entier, massage tête/visage ou encore simplement du dos. Pour les femmes enceintes je propose un massage prénatal, véritable soutien et moment de relaxation pour les futures mamans, qui se prolonge en postnatal. J’accompagne aussi les parents à l’apprentissage du massage de bébé dès son plus jeune âge (à partir de 1 mois), cadeau inestimable !

C'est le yoga qui vous intéresse mais vous ne pouvez pas venir au cours hebdomadaire que j'anime via l'association « Voyage Yoga » : je dispense également des séances en individuel, tout niveau/âge, sur tapis ou sur chaise, et serais ravie de vous concocter un évènement privé (anniversaire, enterrement de vie de jeune fille, baby shower...).

Simplement, j'interviens en entreprise pour une meilleure qualité de vie au travail (QVT) et la prévention des troubles musculosquelettiques (TMS). Parlez-en à la vôtre !

N'hésitez pas à me contacter pour tout renseignement et surtout...prenez soin de vous !

Je souhaite à tous une belle année, la santé du corps et de l'esprit pour que 2026 soit sereine et épanouie.

Anne LE NEILLON.

Détails et tarifs sur www.kamalamassageyoga.fr

Horaires, Rendez-vous en ligne Bon Cadeau sur www.planity.com ou au 06 61 34 24 47

9, Allée des violettes ou déplacement à domicile offert sur notre commune.



Services publics

MAIRIE

Place de la mairie
35590 CLAYES
Tel : 02 99 61 20 30
mairie@clayes.fr
www.clayes.fr

Ouverture :

Mardi, jeudi et vendredi
De 14h à 17h30
Mercredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h30
Samedi de 9h à 12h
(1^{er} et 3^e samedi du mois)

BIBLIOTHÈQUE

Mercredi de 16h30 à 18h30
Samedi 10h30 à 12h30
Tel : 02 99 07 10 32
bibliotheque.clayes35@orange.fr

ECOLE DE CLAYES

Tel : 02 99 61 20 60
ecole.0350197z@ac-rennes.fr

CANTINE

Tel : 02 99 06 17 49
Menus : www.clicetmiam.fr (code 855RFRE)

GARDERIE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
7h30-8h30 et 16h30-18h45
Tel : 07 88 94 83 78

CENTRE DE LOISIRS

Familles Rurales
Tel : 06 60 29 66 33
al.clayes@famillesrurales.org
<https://fdfamillesrurales35.portail-familles.app>



Panneau Pocket

TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

PLATEFORME VOIRIE

NORD-OUEST

Lundi au vendredi
8h30-11h45 et 13h30-16h30
Tel : 02 23 62 29 74
dve-pno@rennesmetropole.fr

PLATEFORME DE VEGETAUX

Lundi 9h à 12h
Mercredi 14h à 18h (17h-heures d'hiver)
Vendredi 9h à 12h
Samedi 14h à 18h (17h-heures d'hiver)